

Cas fictif d'augmentation de capital

La société *Nespresso*, au capital social de 1.360.000 €, avec 172 salariés, 26 établissements en France, un chiffre d'affaires de 86.011.930 €, un taux de marge de 28,15% et un résultat net annuel de 10.940.256 € décide de lever des capitaux en émettant des actions afin de financer, sans recourir à l'endettement (emprunt bancaire ou obligations), l'ouverture de nouveaux établissements au Japon. Le besoin de financement s'élève à 500.000€. L'entreprise souhaite favoriser la souscription d'un actionnariat populaire, aussi l'action est émise au prix de 30 € l'unité. (dans le cas inverse le prix unitaire de l'action peut être élevé).

Nespresso va donc émettre, sur le premier marché (le marché du neuf), 500.000 / 30€ actions soit environ 16.667 actions. Publicité est faite de cette augmentation de capital dans la presse. L'entreprise est en plein essor, gagne de l'argent et a une bonne image de marque. Il y a fort à parier que les petits actionnaires n'hésiteront pas à acheter ces actions qui promettent des plus-values et/ou dividendes futurs.

Cette augmentation du capital, si toutes les actions sont achetées, fera passer le capital social de *Nespresso* de 1.360.000 à 1.860.000 €. Les actionnaires détiendront 500.000/ 1.860.000 du capital social soit 26,90%.

Par la suite, *Nespresso* n'aura jamais à rembourser ces 500.000 € puisqu'ils ne sont pas de l'endettement mais des titres de propriété qui donnent éventuellement le droit aux actionnaires, au prorata de leur détention d'actions et si l'entreprise fait des bénéfices et si le Conseil d'Administration (auquel siège les actionnaires majoritaires, 1 action = 1 voix) au versement de dividendes.

Par ailleurs, les actions peuvent à tout moment être vendues à la Bourse (le marché secondaire, de l'occasion) par leurs détenteurs dès qu'ils veulent récupérer leur argent ou dès qu'ils estiment que le cours de l'action *Nespresso* a suffisamment augmenté et que la plus-value réalisée est alléchante ; par exemple si l'action *Nespresso* monte à 35€ au bout de quelques mois, la plus-value est de 5€ par action (moins les frais de courtage). Cependant, l'action peut aussi voir son cours chuter en dessous de son cours d'émission c'est-à-dire en dessous de 30€.

Ces variations du cours des actions émises par *Nespresso* n'affectent en rien le financement de l'investissement au Japon. Cependant si le cours de l'action tombait trop bas, *Nespresso* serait exposé à une OPA (offre publique d'achat), c'est-à-dire à la possibilité pour un concurrent de l'agroalimentaire de *Nespresso*, de faire une proposition publique de rachat des actions à un meilleur cours que celui de la Bourse, les actionnaires mécontents de détenir des actions en baisse, pourraient vendre au plus offrant, qui concentrerait alors près de 27% du capital social de *Nespresso*, donc 27% des droits de vote au Conseil d'Administration...

L'entreprise *Nespresso* doit donc veiller à ne pas trop ouvrir ou disperser son capital, si les propriétaires historiques veulent garder le contrôle sur la société. Ils doivent aussi, surtout si le cours de l'action reste modéré, distribuer des dividendes afin que les actionnaires ne soient pas tentés de vendre en cas d'OPA.

Nespresso aurait aussi pu financer son investissement au Japon en émettant des obligations mais dans ce cas *Nespresso* s'engage à rembourser le capital prêté directement au terme prévu (10-15-20 ans) par les épargnants qui acquièrent les obligations + des intérêts fixes en général. Cette solution est avantageuse quand les banques ne veulent pas prêter ou à des coûts supérieurs à une émission d'obligation.

Dans la presse économique du 9 novembre 2009



LesEchos.fr
High-Tech

Lundi 9 novembre 2009

Actualité | Analyses | Dossiers | Diaporamas | Interviews | En direct des médias du monde | Carnet | Documents | Le Blog Innovation | Etudes

Info & Secteurs | High-Tech | Actualité

Cisco prolonge son offre sur Tandberg

[09/11/09 - 18h01 - AFP]

L'équipementier américain en télécoms Cisco a annoncé lundi un prolongement jusqu'au 18 novembre de son offre amicale sur le spécialiste norvégien de la vidéoconférence Tandberg, à des conditions inchangées bien que des actionnaires aient jugé trop faible.

"Comme annoncé le 1er octobre, le conseil d'administration de Tandberg a recommandé à l'unanimité que les actionnaires acceptent une offre en numéraire à 100% pour les actions Tandberg", a rappelé Cisco dans un communiqué.

L'offre, à 153,50 couronnes pour une action Tandberg, soit une valorisation de 17,2 milliards de couronnes (quelque 3 milliards de dollars) devait théoriquement expirer ce lundi.

Des actionnaires représentant environ 30% du capital de Tandberg ont ouvertement rejeté l'offre, qui représente une prime de 11% par rapport au cours de clôture du 30 septembre et de 25,2% par rapport au cours moyen des trois mois précédents.

L'action Tandberg s'échangeait 150,90 couronnes lundi soir à Oslo.

L'action Cisco cédait 0,25% à 23,75 dollars vers 17h00 GMT à New York.

Cisco n'était pas joignable dans l'immédiat lundi pour indiquer combien d'actionnaires avaient répondu à son offre.



LesEchos.fr
Agroalimentaire

Lundi 9 novembre 2009

Actualité | Analyses | Dossiers | Diaporamas | Interviews | En direct des médias du monde | Carnet | Documents | Etudes agroalimentaire | Offres d'emploi | Matières premières

Info & Secteurs | Agroalimentaire | Actualité

Cadbury : l'offre formelle de Kraft repoussée

[09/11/09 - 13h58 - actualisée à 17:09:00]

Le confiseur britannique a rejeté l'offre du groupe américain, qui avec l'évolution des taux de change et du cours de l'action Kraft, ne pèse plus que 717 pence par action, contre 745 pence dans l'offre initiale.

Rejetée, l'offre formelle du groupe américain Kraft Food sur Cadbury reste considérée comme sous-évaluée par le confiseur britannique.

Il est vrai qu'avec l'évolution des taux de change et du cours de l'action Kraft, l'offre ne représente plus que 713 pence par action Cadbury - contre 745 pence dans l'offre lancée septembre - soit une valorisation globale de 9,8 milliards de livres sterling, qui représente, 13,9 fois l'excédent brut d'exploitation, un multiple en deçà des 17,5 payés par Mars pour séduire Wrigley, l'année dernière.



LesEchos.fr
Finance

Lundi 9 novembre 2009

Actualité | Analyses | Dossiers | Diaporamas | Interviews | En direct des médias du monde | Carnet | Documents | Lettre Capital Finance | Etudes Finances | Off

Info & Secteurs | Finance | Actualité

AXA : augmentation de capital de 2 milliards d'euros

[09/11/09 - 09h47 - actualisé à 12:35:00]

L'assureur français souhaite financer ses opérations de croissance externe, notamment en Asie. Le groupe a ainsi lancé une offre de rachat de ses filiales asiatiques AXA Asia Pacific, mais qui a été rejetée.

AXA veut faire de nouvelles acquisitions. Le groupe d'assurance généraliste vient d'annoncer une augmentation de capital de deux milliards d'euros en vue de financer des acquisitions, notamment en Asie. "Au travers de cette